

REGLEMENT

Concours « Graine d'auteur »

Article 1 : Le concours est organisé par la Médiathèque des Campagnes de l'Artois dans le cadre de son programme d'animations.

Article 2 : Ce concours est ouvert à tous les enfants de 6 à 12 ans.

- Soit en individuel. Trois catégories : CP, CE1/CE2, CM1/CM2/6ème
- Soit en classe. Trois catégories : CP, CE1/CE2, CM1/CM2/6ème

Article 3 : Il ne sera accepté qu'un seul écrit par participant. Cependant, un enfant inscrit individuellement peut également participer collectivement avec sa classe.

Article 4 : La production écrite doit être en langue française, elle doit impérativement être une production originale, ni publiée, ni en cours de publication.

En cas de plagiat, le participant sera éliminé du concours.

Article 5 : La production doit être dactylographiée en Times new roman (12) et de format A4.

- Catégorie CP : minimum 10 lignes. (possibilité de joindre un dessin)
- Catégorie 8-9 ans : minimum 20 lignes.
- Catégorie 10-11 ans : minimum 30 lignes.

Le texte doit être un RÉCIT.

Article 6 : Thème 2019, « **Petite enquête policière** ».

Article 7 : Envoi des textes. Seul un pseudonyme sera accepté sur la production écrite. L'écrit doit être accompagné de la feuille de renseignements indiquant les coordonnées du candidat.

Date limite d'envoi (par mail delphine.deneubourg@campagnesartois.fr) ou dépôt en médiathèque.
: le **13 Avril 2019**.

Envoi postal ou dépôt : Médiathèque intercommunale / Concours Graine d'auteur – 365 Rue des Platanes – 62810 Le Cauroy

Article 8 : Les participants autorisent la diffusion de leur écrit sur le site internet de la Médiathèque, sur la page Facebook et seront exposés à la médiathèque et conservés dans ses archives.

Article 9 : Chaque catégorie fait l'objet d'un prix attribué par le jury. Ses décisions seront sans appel.

Article 10 : La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Pour tout renseignement : delphine.deneubourg@campagnesartois.fr ou Delphine DENEUBOURG : 03.21.48.39.38